

# La santé est au bout du fil

**MÉDECINE** Un nouveau dispositif aide les patients atteints de maladies chroniques dans le nord et l'est du département. Décryptage avec le directeur de l'Agence régionale de santé, Michel Laforcade

**AUDREY LUDWIG**  
aludwig@sudouest.fr

Un nouveau dispositif, appelé Santé Landes, pour améliorer la prise en charge des patients et faciliter le travail des professionnels de santé a été lancé depuis la rentrée de septembre. Cet ambitieux projet de 12 millions d'euros est porté par l'ARS (Agence régionale de santé) d'Aquitaine.

**« Sud-Ouest ».** Quels Landais bénéficient de ce nouveau dispositif ?

**Michel Laforcade.** Ceux qui souffrent de maladies chroniques. Un cinquième de la population est atteinte d'une maladie chronique, dont on mourrait rapidement il y a quelques années, et que désormais on porte toute sa vie et qui, souvent, ne sera pas la cause de sa propre mort. Par exemple, le diabète, les maladies cardio-vasculaires, les insuffisances respiratoires, certaines formes de cancer.

Ensuite, il concerne les Landais du nord et de l'est du département (1). Ce coin des Landes représente une population plus âgée que le reste de l'Aquitaine, très vaste, avec une faible densité. Il y a quatre habitants au kilomètre carré sur l'ancien canton de Sore, par exemple. Cette population est très éloignée

de plateforme d'aide pour cette coordination.

**Concrètement, comment cela se passe-t-il entre le patient et la plateforme ?**

Je suis usager, je décroche mon téléphone : quel qu'un de cette plateforme va m'apporter un rendez-vous avec un spécialiste de l'hôpital, un lien avec le service de maintien à domicile dont j'ai besoin, le portage de repas éventuellement, du soutien, de la coordination entre tous les intervenants qui viennent chez moi.

**« Si j'ai mal à la tête, je suis inquiet, j'appelle toujours mon médecin ou le 15 »**

Je suis un professionnel de santé : je vais moi-même donner toutes les informations médicales utiles sur le patient concerné que je suis le seul à détenir. Mais en disant : « Venez à mon aide, pour décrocher un rendez-vous, décrocher une place en maison de retraite momentanément ».

Le médecin ne peut pas passer sa demi-journée à faire de la coordination, mais utilisera cette plateforme pour qu'elle soit faite.

**« Un numéro pour joindre la plateforme : le 05 33 130 130 »**

du premier hôpital. De plus, les professionnels, très engagés on le sait, ont 55 ans dans 55 % des cas, il faut donc aussi préparer l'avenir.

Nous avons de vieilles habitudes collaboratives sur ce territoire : six maisons de santé pluridisciplinaires, c'est beaucoup et un hôpital (Mont-de-Marsan) qui est l'un des meilleurs de France en ce qui concerne la santé numérique.

**Quelles solutions proposez-vous ?**

Déjà, l'ARS met des moyens supplémentaires : 10 millions d'euros, par les temps qui courent, c'est une manne substantielle, sur un total de 12 millions. Elle va nous permettre de mettre en place l'outil le plus important pour nous : la plateforme de coordination qui, à terme, comportera une vingtaine de personnes. Avec un numéro pour la joindre : le 05 33 130 130.

Ensuite, cet argent va nous servir à créer des outils de logiciels communs de partage de l'information de ces parcours (lire par ailleurs).

**Quels sont les besoins des professionnels ?**

Les médecins, et surtout les libéraux, acceptent de plus en plus de jouer les coordinateurs, à condition que la dimension administrative et parfois bureaucratique ne l'emporte pas sur tout le reste. Ils ont besoin

**Comment sait-on quel'on doit appeler ce numéro et pas le 15, ni son médecin ?**  
C'est à nous de diffuser le plus largement possible cette information et ce numéro de téléphone, notamment auprès des professionnels. Ensuite en cascade auprès de la population.

Mais globalement, cela fera appel à des parcours complexes, donc par définition des gens déjà identifiés, j'ai mal à la tête, je suis inquiet, j'appelle toujours mon médecin ou le 15. C'est un suivi au long cours, 30 personnes sont déjà suivies. On estime que 45 000 personnes seraient concernées (un cinquième de la population qui est de 225 000 sur ce territoire).

**Quel est le premier bilan des 30 premières personnes suivies ?**

Ce sont beaucoup de personnes âgées, des cas très complexes, poly-pathologiques.

Cela ne nous étoume pas de commencer par les personnes âgées, ce sont les plus visibles et souvent les cas les plus compliqués à résoudre pour les médecins libéraux.

**Ce processus génèrera-t-il aussi une économie pour la Sécurité sociale ?**

Oui, dans la mesure où on est certain qu'il y a une prise en charge plus cohérente du patient, on va éviter les hospitalisations inutiles, ou de traiter dans un hôpital.

Trop de personnes restent à l'hôpital parce qu'il n'y a pas l'évayage



**Michel Laforcade, lors du lancement du programme Santé Landes qui concerne le nord et l'est des Landes.** PHOTO MASCAL BATS / « SUD OUEST »

de maintien de la personne à domicile. Cette plateforme le permettra.

**Ce projet englobe aussi le défi de la santé numérique.**

**Où en êtes-vous ?**  
Il peut y avoir des outils de télésurveillance, cela va être proposé à la population avec une dimension éthique, bien sûr. Cela a été expérimenté dans d'autres endroits, mais chemin faisant, le consortium va nous accompagner pour voir quels sont les attentes et les besoins.

La télésurveillance est utile à condition que cela ne soit pas un ajout de stress et d'angoisse. Mais on en fait déjà en Aquitaine sur des personnes qui ont des prothèses cardiaques.

(1) Les cantons de Castets, Mimizan, Parentis, Morcenx, Sabres, Pissos, Tartas Ouest et Est, Sore, Labrit, Roquefort, Gabaret, Mont-de-Marsan Nord et Sud, Villeneuve, Gienade Aïre, Géaune, Haget-mau, Saint-Sever, Mugron, Arnou et Montfort. Soit 225 000 personnes retenues.

## Un support numérique

**PRATIQUE** Capgemini-Orange doit développer le système d'appui de cette plateforme

Le consortium Capgemini-Orange, choisi en juillet dernier, est chargé du développement du système d'information qui servira de support à la plateforme.

Partagée avec les professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux, il offrira un bouquet de services accessibles par téléphone ou via Internet.

Notamment pour coordonner les parcours et partager des informations entre acteurs de la prise en charge, gérer des alertes, permettre un accès partagé et sécurisé à des données de santé (dossier médical, pharmacutique, résultats de laboratoire, etc.) et faciliter l'orientation



**Les médecins pourront accéder au navigateur pro Santé Landes notamment avec leur smartphone.** ARCH. AFP

vers des dispositifs de santé (accès au répertoire opérationnel des ressources du territoire ; utilisation de Matracatoire, outil d'orientation des patients en sortie d'hospitalisation),